



Mise en œuvre

des sous-couches acoustique sous-parquet

Le support doit être sain, propre, sec, lisse et plan.

Si le sol comporte trop de défauts, procéder à un réagréage.

Pour assurer la bonne fonctionnalité du complexe parquet/sous-couche, la sous-couche ne doit pas être détériorée en cours de pose.

■ Pose flottante

Poser la sous-couche dans le sens de la largeur de la pièce (en perpendiculaire des lames du parquet), en appliquant le film pare-vapeur vers le sol, le cas échéant.

Coupez des lés de la sous-couche en les laissant remonter de 50 mm environ sur les murs.

Placez la sous-couche adjacente bord à bord en superposant sur la sous-couche adjacente.

Fixer les lés à l'aide d'un film adhésif.

Araser le surplus de sous couche au niveau du parquet après la pose de celui-ci.

Poser le joint sous-plinthe avant la pose de la plinthe

Cas de la pose d'une sous-couche en dalles

Poser les plaques de Tramidalle Verte bord à bord rainurage côté sol. Poser Les dalles selon un angle de 45° par rapport aux murs de la pièce.

Afin de garantir un bon résultat, fixer les dalles entre-elles avec une bande adhésive

■ Pose collée

Déposer une couche de colle spatulable (polyuréthane mono-composante ou bi-composante) sur le support à l'aide d'une spatule crantée.

Dérouler les lés à bord en perpendiculaire des lames du parquet en les laissant remonter légèrement sur les murs et maroufler.

Sur celle-ci appliquer une seconde couche de colle recommandée par le fabricant de parquet.

■ Pose sur sol chauffant

Quelle que soit la raison, préalablement aux travaux de parqueterie, mettre en route le chauffage pendant trois semaines au moins. La mise en œuvre du parquet elle-même ne doit être entreprise que si ce chauffage est arrêté.

Le support en mortier ou en béton ne doit pas présenter une humidité supérieure à 3 % de la masse sèche.

Mettre en température l'installation de chauffage par palier de 5 °C par jour, jusqu'à l'obtention de la température d'utilisation (28 °C maximum en surface finie).